

Logement : la Ville lance un nouveau programme d'aides pour les habitants

Consciente que le bâti de sa commune est ancien et dégradé, la Ville de Montbard, avec l'aide d'autres acteurs locaux, a souhaité relancer son programme d'aides à l'habitat pour inciter les habitants à rester, voire, à en attirer de nouveaux. Explications.

Pourquoi la Ville de Montbard a-t-elle décidé de lancer un deuxième programme ?

« Le logement est une question centrale de nos jours ; question qu'il faut savoir adapter en fonction des différents profils que nous avons en face de nous (des jeunes, des retraités, des familles monoparentales...) », introduit Laurence Porte, la maire de la ville, qui estime que ce programme d'aides peut jouer un rôle.

« En plus, avec la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique, la tâche est encore plus compliquée mais nécessaire. Aussi, il est important que, dans une ville comme la nôtre, qui dispose d'un bâti ancien, dégradé et énergivore – comme la plupart des communes appartenant au dispositif Petites Villes de demain –, on se mobilise pour que les habitants se sentent bien chez eux et qu'ils aient envie d'y rester ou de s'installer à Montbard. »

Les objectifs de la première opération ont-ils été atteints ?

« La première expérience menée en 2016 et 2022 a permis de voir ce qui avait fonctionné et ce qu'il fallait améliorer pour cette deuxième opération. Au total, 235 contacts ont été établis durant cette période et près de 70 dossiers déposés, tout domaine



La Ville de Montbard et ses partenaires dans ce projet ont présenté les différents dispositifs d'aides destinés à la rénovation de l'habitat. Photo E. B.

confondu. Là, on vise la centaine de projets », indiquent les élus locaux, qui soulignent qu'1,38 million d'euros avaient été accordés au premier programme tandis que, sur 2023-2028, l'enveloppe devrait avoisiner les 2 millions d'euros.

En quoi consiste réellement ce dispositif ?

« Mener une Opération programmée d'amélioration de l'habitat à l'échelle communale, c'est se mobiliser pour améliorer le parc de logements privés et tenter d'apporter des solutions incitatives concrètes, tant aux propriétaires occupants qu'aux propriétaires bailleurs. Cela peut passer par un coup de pouce financier certes, mais aussi par des conseils, des outils, ou encore de l'ingénierie », note la maire de Montbard, dont l'objectif, à terme, est de les voir s'installer ou rester dans sa commune, et d'y vivre dans de bonnes condi-

tions. « Soit parce qu'on les aura aidés à diminuer leur facture énergétique, soit parce qu'ils auront pu adapter leur logement à leur vieillissement... »

Ya-t-il d'autres acteurs que la Ville mobilisés dans ce projet ?

Si la Ville de Montbard pilote cette opération, d'autres partenaires publics tels que le Conseil départemental de la Côte-d'Or, l'État, ou encore l'Agence nationale de l'habitat (Anah) sont aussi partie prenante ; tout comme l'association Soliha qui assurera l'accompagnement des porteurs de projet comme lors de la première opération. Et, nouveauté de ce programme : un nouveau partenaire, la Fondation du patrimoine qui va permettre l'obtention d'aides supplémentaires.

Qui peut en bénéficier ?

Pour pouvoir prétendre à ces aides, il faut déjà que le projet

envisagé soit situé dans le périmètre défini par le programme ; en l'occurrence, celui où le taux de vacance est le plus fort ou celui où les logements sont les plus dégradés. « Ensuite, c'est le type de projet qui détermine l'obtention d'une aide. Il y a, par exemple, la prime primo-accession de 5 000 euros destinée à toute personne achetant un bien immobilier pour la première fois dans ce périmètre (pour une résidence principale). Il y a aussi l'opération façades, qui consiste à verser des aides pour faire ravaler la façade d'un immeuble par exemple (menuiserie, peinture, zinguerie...) et, enfin, toutes les aides pour celles et ceux qui souhaitent améliorer leurs conditions d'habitat (maintien à domicile, remises aux normes, économies d'énergie...).

Pourquoi il ne s'agit pas que d'un coup de pouce à l'habitat ?

« Quand on parle de patrimoine, on pense souvent aux vieilles pierres, mais le patrimoine, c'est aussi l'attractivité et l'économie. Et en lançant ce type de programme, et donc de travaux, on sait qu'il y aura également un impact sur les entreprises locales. Ce dispositif, c'est aussi une façon de réinjecter de l'économie sur le territoire », note Stéphane Menegon, représentant la Fondation du patrimoine, repris dans ses propos par Laurence Porte, qui en a profité pour préciser qu'une « grande partie des artisans intervenant sur ces chantiers sont issus du territoire de la communauté de communes du Montbardois ».

● **Élodie Bidault**

Pour tout renseignement, contacter Soliha au 03.81.81.23.33, par mail à contact.cotedor@solihaf.fr ou sur le site de la Ville www.montbard.fr.